

— III —
ANGÉLINE,
POÉTESSE,
ÉPISTOLIÈRE



Angéline Lenoir

(1844 – 1877)

1. – Née graciense

Dans de profondes bergères aux tapisseries fanées, la famille attendait.

De la pièce attenante, aucun bruit, aucune voix n'annonçait l'imminence de l'événement. La jeune parturiente dormait. Mais à intervalles réguliers un cri déchirait le silence. Pour cette raison, la nourrice avait été priée de tenir la petite Zélia (deux ans et demi) dans la chambre d'enfants, à l'autre bout du couloir.

Les cris plus rapprochés devinrent des hurlements qui creusaient sur le visage de la mère de profonds plis de compassion. La sage-femme apparut et demanda au vieux docteur Césaire Rey de bien vouloir venir au chevet de sa fille, qui le réclamait. Le bonhomme, plus grand-père que médecin, les bras ballants, la démarche peu assurée, tourna vers sa femme un regard de condamné. « *Puisqu'elle me réclame...* », bougonna-t-il en retroussant ses manches et fermant la porte.

Dans le salon restaient Aurore-Floréal Rey, dite Flore, la mère, et Albert Lenoir, le mari. Celui-ci se rapprocha de sa belle-mère et, lui tapotant la cuisse de façon familière, la rassura sur l'issue de l'affaire.

— *Tu as élevé ta fille dans du coton, Flore, alors tu sais bien qu'elle est douillette.*

— *As-tu seulement entendu comme elle souffre ?*

— *Bien sûr elle souffre, comme toutes les mères, mais la stridence de ses cris correspond plus à l'excès de sa sensibilité qu'à l'acuité de ses douleurs.*

— *Albert, ne me dis pas que tu es un mari insensible. Je te vois encore chez nous, tu avais passé 20 ans, j'étais presque ta sœur aînée en souvenir de notre chère disparue et nous avions plaisir à nous retrouver, cousin-cousine, aux côtés du vieux Césaire, mon bougon de mari. Mais tu étais tout attendri par notre petite Laure naissante. Combien de fois es-tu venu de l'École en coup de vent pour l'embrasser et la faire sauter sur tes genoux ! Tu soufflais sur ses bobos, te souviens-tu ?*

— *Oh oui, quel adorable bébé ! Grand cousin, je pouvais me permettre de la gâter un peu. Je me souviens exactement qu'elle avait déjà 8 ans quand je suis parti pour*

l'Italie et l'Orient. Pendant ce temps, tu as continué à oindre d'onguents ses moindres rougeurs, à faire ses quatre volontés, à la traiter en petite reine du foyer. Alors maintenant, tu le sais, tout doit plier à ses caprices et servir son petit confort moral.

— *Je ne te reconnais pas, mon petit Albert. Quand tu es revenu de tes explorations archéologiques, tu as trouvé une petite jeune fille qui était fort à ton goût. C'était bien beau que nos arrière-grands-pères eussent été frères, ça te permettait d'embrasser la petite, n'est-ce pas ?*

— *Oni et je l'embrasse encore avec autant d'appétit mais j'ai pris ton relais et je suis pour elle plus un père qu'un mari, avec nos 21 ans de différence d'âge. Alors elle attend que je la gâte et je le fais comme je l'ai toujours fait depuis sa naissance.*

Pendant cette conversation, l'intervalle entre les cris de la jeune Laure s'était tant rapproché que Flore n'y tint plus. « *J'y vais* », dit-elle en se précipitant.

Née le 1^{er} floréal an II, Aurore Floréal Pasté, femme Rey, tenait son prénom de l'enthousiasme révolutionnaire qui avait conquis certaines couches de l'intelligentsia parisienne en cette époque où venait d'être adopté le calendrier de la République et aboli l'esclavage. Plus certainement encore, Jean-Baptiste Pasté, son père, homme de loi, tenait à faire apparaître par ce prénom fleuri sa ferveur républicaine, au moment où Robespierre, à grands coups de guillotine, éclaircissait les rangs des citoyens trop tièdes. Ce n'est qu'en 1806, lorsque le calendrier républicain fut aboli et la sécurité intérieure assurée, que la jeune fille s'appela Flore.

Le cousinage d'Albert et de Flore était moins dû à la proximité de l'ancêtre commun qu'à la vigueur des traditions familiales chez les Adam. En effet, de deux frères l'un, Mathieu, boucher, eut une fille, Jeanne-André, qui épousa un Pasté, procureur au Châtelet, le grand-père de Flore ; l'autre Adam, boucher avec son frère, eut aussi une fille qui épousa un Lenoir, bonnetier du Roy, le grand-père d'Albert. Peu de familles cousinent à la quatrième génération, mais les Adam le faisaient assidûment, même après avoir perdu le patronyme d'origine. Le bonnetier du Roy était, comme on le pense, un bourgeois aisé mais, en ce temps, le métier de boucher ne démeritait pas dans la bonne bourgeoisie, car il appartenait aux "Six corps" : drapier, mercier, pelletier, boucher, épicier, orfèvre. Entre la corporation des "Six corps" et les professions d'avocat, procureur, libraire, il n'y avait aucun hiatus social ; aussi les familles Lenoir, Binart, Adam, Pasté, Desbois, Danet, Quillau, issues de ces milieux, n'ont-elles jamais vu entre elles une démarcation quelconque. C'est donc dans un milieu fort bourgeois et dans des familles très unies que naquit, le 12 septembre 1844 à 9 heures du matin, la deuxième fille d'Albert Lenoir, 42 ans, et de Laure Henriette Rey, 22 ans.

De même qu'Albert avait nommé sa première fille Zélia, du nom de feu sa sœur aînée, ainsi Laure voulut donner à cette deuxième fille le prénom Angéline que portait sa jeune sœur, née en 1825, de 3 ans sa cadette, et morte à l'âge de 9 ans, au grand désespoir de son aînée. Cette mort prématurée avait bouleversé l'équilibre affectif de Laure et poussé Flore, leur mère, à entourer de soins excessifs et superflus sa fille survivante.

Cette petite Angéline Rey, deuxième fille de Flore et de Césaire Rey, n'a pu laisser beaucoup de traces en mourant si jeune. Fragile de santé, elle était souvent chez ses grands-parents Pasté qui donnaient à Flore de ses nouvelles. D'après le grand-père, la santé « *de la charmante Angéline est parfaite : l'air de la campagne que nous lui avons fait respirer (car elle a fait aussi des voyages) lui a fait du bien quoiqu'elle n'en eût pas du tout besoin.* » Soutenue par sa mère (la veuve Desbois dont une charmante lettre se trouve en annexe pour le plaisir de la lecture), Angélique Pasté-Desbois, la grand-mère, éperdue de tendresse et de sollicitude pour sa fille, Flore, et ses enfants, dresse un tableau de santé encore plus rassurant : « *leur petite sœur est toujours grasse et fraîche comme sa petite Mère. C'est une rose bien cultivée par ses bonnes qui en ont toujours le plus grand soin.* »

Dans l'amoncellement des correspondances où sont épluchées les santés et multipliés les témoignages d'affection, errait depuis 160 ans une petite feuille, signée « *angeline rez* ». Il n'est pas possible de ne pas évoquer cette petite morte dont le nom passa à la fille de Laure, puis, deux générations plus tard, servit de deuxième prénom à Madeleine, ma mère. Sur cette petite feuille, finement lignée par l'auteur, d'une écriture remarquablement formée pour 9 ans, est recopié un poème insipide d'un certain Ducis : « À mon petit logis », où l'on trouve par exemple ces vers : « *bumble asile où j'ai sous la main / mon la fontaine et mon Corneille* » ! Ce Ducis n'était pourtant pas tout à fait un inconnu à cette époque car, en dehors de ses poèmes de vieillesse, il composa de nombreuses tragédies, appelées *Macbeth*, *le Roi Lear*, etc., dans lesquelles il édulcorait, ne sachant pas l'anglais, des traductions des pièces de Shakespeare, et avec lesquelles il eut un si grand succès qu'il le porta à l'Académie. Nous retiendrons ce vers opportuniste que Talma déclama en 1792 dans *Othello* et qui déchaîna l'enthousiasme révolutionnaire :

« *Que leur resterait-il s'ils n'avaient pas d'aïeux ?* »

Éprise de poésie, douée en calligraphie (elle a l'écriture sage des petits malades dont on ménage les dépenses physiques), manquant encore de goût pour ses lectures, Angéline Rey s'est éteinte à 9 ans, au grand dam de son aînée qui, malgré l'existence de son frère Charles, se crut devenue le centre de l'Univers et l'unique objet de l'amour maternel.

C'est donc, on le devine, dans un giron entièrement voué à lui-même que la sage-femme vint déposer la petite Angéline Lenoir proprette et emmaillotée. Laure aussitôt glissa sa main sous les brassières tricotées par la grand-mère et les chemisettes de flanelle cousues par la marraine et s'exclama : « *Oh ! comme elle me tient chaud !* » Pétrissant le petit corps avec une visible satisfaction, elle ajouta : « *Elle me le doit bien, après tout le mal qu'elle vient de me faire !* ». On pourrait croire que la jeune mère, la douleur des couches étant passée, célébrerait avec joie dans les années suivantes la naissance de sa fille ; il n'en est rien ! À l'âge de 32 ans, recevant de sa grand-mère « *un beau bouquet de roses pour mon anniversaire de naissance* », Angéline écrit aussitôt à sa mère : « *C'est à toi ma bonne mère qu'il faudrait plutôt envoyer un bouquet ; à défaut je t'envoie quelques petites fleurs du bouquet et je t'embrasse plus tendrement encore qu'à l'ordinaire en cette circonstance.* » Si peu habituée qu'elle fut de faire de sa date de naissance une fête, Angéline n'évoquait ce jour-là que le souvenir des douleurs de l'accouchement de sa mère telles que celles-ci lui avaient été inculquées. D'être née la chargeait d'obligations.

Entre temps, Flore s'était installée au chevet de sa fille, prête à la mater comme à son habitude. Albert contemplait la scène sans pouvoir oublier ce tableau d'une génération précédente que sa mère, Adélaïde Binart, avait exposé au salon de 1816 et qui représentait la même Flore, vingt ans plus jeune et sa mère Angélique Pasté.

Le lendemain, ce fut une véritable expédition qui s'organisa à partir du 92, rue des Petits-Augustins (aujourd'hui 14, rue Bonaparte), lieu de la naissance et domicile régulier de la famille. Albert Lenoir, 43 ans, architecte d'archéologie, son cousin Henri Pasté, 37 ans, avocat, frère de Flore, et Auguste Desrez, 42 ans, éditeur, ami de la famille, emportèrent dans le grand vent d'automne le bébé nouveau-né serré dans un volumineux cocon de couvertures. Ainsi lestés, ils se rendirent à la mairie du 10^e arrondissement (aujourd'hui VI^e), où Elzéar Roger, adjoint au maire, porta Angéline Marie Lenoir sur le registre des naissances. Le déclarant et ses témoins signèrent après avoir dûment extrait l'enfant de ses épaisseurs pour le présenter comme preuve de leurs dires à l'officier d'état-civil, qui signa après eux. Intimidés par la fragilité de leur charge et inquiets du rôle à jouer si l'enfant venait à s'éveiller, ils rentrèrent en hâte. Angéline commençait à pleurer quand la nourrice engagée s'en saisit et, se dépoitraillant, enfila son gros tétou de femme saine entre les fines lèvres de cet enfant de bourgeois.

« *LES ENFANTS NOUVEAU-NÉS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS AU SAINT BAPTÊME SANS AUCUN DÉLAI, SURTOUT SI LEUR ÉTAT FAIT APERCEVOIR LE MOINDRE DANGER.* »

Cet impératif ne chaloit guère aux Lenoir, dont la religion, malgré les rois, n'avait jamais été très assurée. Aussi attendirent-ils deux bons mois que la jeune mère soit remise des atroces souffrances qu'elle estimait avoir subies. Quand elle ne tint plus le lit, son mari ou sa mère suggéra qu'on fêtât la naissance avec famille et amis et qu'un baptême en fournît l'occasion. C'est ainsi que, le 10 novembre, on retrouve à l'église paroissiale de Saint-Germain-des-Prés Angéline portée par sa nourrice et suivie de son père, de son arrière-grand-père, Jean-Baptiste-Marie Pasté, 89 ans, parrain, et de Marie Victoire Muiron, marraine, probable amie de la mère ; tous, sauf la nourrice (qui n'est pas une personne, mais une laitière de genre humain) sont nommément désignés sur les registres comme ayant participé activement au sacrement. Mais dans l'assistance on pouvait reconnaître Flore et Césaire Rey, et leur fils Charles, 25 ans, avocat à Montmartre, l'oncle Henri Pasté, également avocat, et sa femme, Clodomir Lenoir, 40 ans, "peintre d'histoire", unique frère d'Albert, son épouse et leur fils Henri. Il reste que Laure n'est pas signalée auprès de son mari et cette omission nous oblige à penser qu'alanguie sur un sofa du salon, la jeune mère a passé le temps de la cérémonie à se préparer à se faire plaindre.

Nous avons brièvement croisé au moment de la naissance le docteur Césaire Rey, mari de Flore. Il se rendait contre son gré à l'appel de sa fille qui réclamait pour se rassurer non pas la présence de son père mais celle du médecin qu'il était. Le docteur était originaire de Puy-l'Évêque dans le Lot et, en bon méridional, il tenait son prénom d'un saint local, évêque d'Arles au VI^e siècle. Inutile de dire qu'il était, par là même et avec son accent, classé à Paris comme provincial, campagnard, rustre et donc mauvais médecin. Il n'avait pas pu faire la brillante carrière qu'il escomptait en montant à Paris, et il avait toute sa vie dû soigner beaucoup de petites gens aux moyens exigus pour assurer à sa famille une vie décente. On chuchote qu'il buvait et plusieurs passages des lettres de Flore à sa propre mère laissent penser que le ménage boitait. À 64 ans, Césaire était au bout du rouleau, usé, et c'est à peine s'il était en mesure de partager la joie de la naissance de sa petite-fille. Trois mois plus tard, on l'enterrera, sans que sa mort, après le délai d'usage, n'entamât réellement le moral inoxydable de sa veuve qui vivra son veuvage dans la proximité de sa fille, de son gendre et cousin et de ses petites filles. Jean-Baptiste Pasté, l'arrière-grand-père et parrain d'Angéline, survivra d'un an à son gendre et mourra nonagénaire.

Vient alors la période de la petite enfance des deux sœurs, sur laquelle nous avons peu de lumières. Nous savons seulement que 20 et 22 ans séparent Laure de ses filles, et 21 ans d'Albert. Tenant compte de la personnalité fragile de la mère, on a tout lieu de penser que le gynécée

qu'elles formeront à trois, à l'âge adulte des filles, s'est constitué dès les premières années. Les meilleurs dressages étant réalisés avant la maturité, les deux petites apprennent à servir leur mère, à prévenir ses moindres besoins, à la protéger de ses plus petites craintes, à respecter ses nombreux jours de migraine, à égayer ses jours de peine, à charmer ses moments de détente des chants surannés qu'elle leur a enseignés. Et, lorsqu'un fils, Alfred, naîtra en 1850, il subira à ses dépens la loi des femmes et la dictature du caprice maternel.

Bien que Laure ait toujours affiché une préférence pour sa fille Zélia, Angéline ne semble pas en avoir pris ombrage et les deux sœurs, physiquement si semblables et intérieurement si différentes, ont toujours vécu comme deux jumelles.

Comment a-t-elle pu, dans l'étouffoir maternel, trouver de l'air et de l'espace ? C'est un mystère de sa nature lumineuse et sensible. Elle n'est pas rebelle et comment l'être dans l'atmosphère poisseuse créée par une mère au cœur égocentrique ? Non ! elle sait seulement se dégager de l'envoûtement possessif pour participer gaîment aux petites joies naturelles qu'elle trouve à sa portée, sans pourtant sortir du cadre conventionnel proposé. Subtil jeu d'allégeance et de liberté qu'elle jouera toute sa vie.

Une petite lettre, datant de ses 10 ans, nous donne une bonne image de son tempérament. Écrite à l'encre bistre sur une feuille double 10 x 15 beige manifestement découpée et pliée par sa mère maladroite, cette lettre s'adresse à sa bonne-maman, Floréal Pasté. Celle-ci, qui avait 50 ans à la naissance d'Angéline, partage presque quotidiennement l'intimité de sa fille Laure et de ses petites-filles, tout en conservant le plus longtemps possible auprès d'elle son fils Charles, qui se mariera à... 53 ans !

Ma chère bonne-maman

Je profite du frotteur pour t'écrire quelques mots ; maman nous a dit hier que tu allais bien et que mon oncle Charles était gêné par son clou, et je pense qu'aujourd'hui tu continues à te bien porter c'est pourquoi je ne te demande pas de tes nouvelles.

Nous avons été hier au cours et notre maîtresse a été contente de nous, nous avons eues (sic) quatre places de première. Il fait très vilain temps ; et j'espère que demain il fera moins vilain afin que tu puisses venir dîner à la maison.

Adieu ma chère bonne-maman un baiser vole avec ma lettre.

Ta respectueuse petite-fille

Angéline Lenoir

L'écriture est encore enfantine mais déliée, avec des boucles en fin de mots. La délicieuse petite insolence de ne pas demander de nouvelles

indique bien le jeu avec les marges que va pouvoir se permettre la fille de Laure. Enfin le baiser qui vole avec la lettre est à la fois suranné et poétique et laisse augurer de la verve des pages qui sortiront de la même plume. Comme on a pu le lire, les deux sœurs suivent le même cours, soit que Laure ait voulu y aller à l'économie, soit que Zélia ait du retard, ou Angéline de l'avance.

Une photo de la même époque nous montre Laure portant sur ses genoux Alfred, qui peut avoir 2 ou 3 ans, entourée de Zélia (11 ans) et Angéline (9 ans). La mère a réparti ses abondants cheveux foncés quasi espagnols en corbeille de chaque côté de la nuque, une large raie blanche, méticuleusement droite et blanche, les séparant au sommet du crâne. Les coiffures des deux filles sont évidemment identiques à celle de leur mère et, jumelles malgré elles, elles portent une même robe, ouverte du nombril aux épaules (comme celle de la mère mais d'un autre tissu) sur un corsage blanc aux larges rayures de marin. Les deux chandelles, parfaitement symétriques, sont plantées là, on le sait, pour mettre en valeur le motif central, Laure et son rictus d'autosatisfaction. Ce qui retient l'attention toutefois, c'est la différence d'expression des visages des deux sœurs. Autant Zélia pose parce qu'on le lui a demandé et sera là, toujours aussi neutre et figée, dans une heure s'il le faut, autant Angéline semble préoccupée de ce que fait le photographe et pressée d'en finir, la bouche à peine fermée d'une réflexion qu'elle a faite ou veut faire. L'une passive, l'autre active.

Par d'inconnus détours nous sont parvenus quelques cahiers d'école qu'Angéline remplissait à l'âge de 12 ans.

Le plus étonnant de l'objet vient de ce qu'il était entièrement fabriqué par l'élève. Dix feuilles de vélin blanc 31 x 20 cm sont d'abord assemblées par deux cordonnets passés (dans le milieu du long côté) dans deux trous à 3 cm du haut et du bas et noués à l'extérieur. En pliant la longueur, on obtient un cahier de 20 pages de 20 x 15,5 cm. Au centre de la page de couverture, un cadre gras est tracé à l'encre noire, dans lequel l'élève écrit ensuite en lettres se voulant rondes : son nom, la matière enseignée, le mois et l'année. Enfin chaque page est munie d'une marge épaisse à l'encre noire et de vingt lignes très fines au crayon, arrêtées à la marge. Ce dernier travail devait se faire au fur et à mesure puisque les titres et chapitres en tête de page diminuent d'autant la longueur de la ligne de marge et le nombre des lignes.

Les matières enseignées dans ces cinq cahiers sont l'histoire ancienne (Ancien testament) et l'histoire romaine. Le texte se présente sous forme de questions et de réponses tellement enchevêtrées qu'on croirait que le tout est recopié en vitesse sous la dictée du professeur. En réalité les

réponses donnent lieu à appréciations comme : « *Par trop abrégé. 4^e place* » ou « *T.B. mais encore trop long. 2^e place* », ce qui semble indiquer que les élèves, ayant appris leur leçon chez eux, devaient alors répondre à des questions inscrites au tableau. La densité des textes récités et la complexité des faits enseignés rendent admiratif celui qui parcourt ces cahiers d'enfants et constate l'étendue des leçons (30 pages par mois environ par matière !). L'avantage du procédé était d'obliger les petites élèves à rédiger leurs réponses, d'où ressort ce style alerte et précis qu'on trouve dans les lettres de la demoiselle. Petit exemple : « *Quelle fut la récompense d'Horatius Coeles ? – On lui donna autant de terres que pût en renfermer un cercle tracé par une charrue dans l'espace d'un jour.* » Concision, précision. Il y a aussi ce regard enfantin sur l'enlèvement des Sabines : « *Pendant que le spectacle cultivait (sic) les yeux et les esprits, les Romains s'élançèrent et enlevèrent les jeunes filles et les épousèrent* ». Et toc !

À quelle école pouvait bien se rendre Angéline ? Les archives ne le disent pas mais tout laisse à penser qu'il s'agissait d'un petit cours privé dans lequel une vieille demoiselle enseignait un petit nombre de filles, dont les deux Lenoir, montant chaque année avec elles de classe en classe. Pour peu que l'enseignement fût dispensé chez l'un ou l'autre des parents, le coût de la scolarité tendait alors vers zéro, tant on payait peu en ces temps une vieille institutrice, plutôt répétitrice, si peu chargée de travail. Ce qu'on lui demandait surtout pour ces jeunes demoiselles, c'était de leur inculquer un vernis de culture et de bonnes manières. Mais elle ne l'entend pas ainsi et, féministe avant l'heure, cherche à bourrer les petits crânes féminins d'autant de matières que les masculins, mis à part le latin, le grec et l'algèbre. C'est bien pourquoi Angéline devenue poétesse invoquera tout naturellement les dieux de l'Olympe ou les héros de l'Antiquité. C'est peut-être cela qu'on appelait "culture" !

Enfin, avec ces cahiers d'histoire nous sont venus deux cahiers de mêmes taille et épaisseur mais d'une présentation plus négligée. La couverture porte, avec une tache, le titre : *1^{er} cahier / Notes diverses*, souligné par une accolade prenant presque toute la largeur de la page. Les pages intérieures sont margées et lignées uniformément, les titres de chapitres n'occupant qu'une ou deux lignes à l'intérieur de la zone de texte. Les sujets sont étonnamment divers, des truffes aux calendes, des sourds-muets à l'imprimerie, en passant par le phosphore, le lait d'ânesse et les aérostats (dont la conclusion est si naïve : « *Il reste à trouver le moyen de maîtriser les vents et de se diriger dans les airs* »). On y trouve des définitions péremptoires comme : « *La création suivant plusieurs auteurs fut l'an 4004 selon d'autres, 4963 depuis la création jusqu'à J. C.* », et quelques négligences de style : « *À la Chine, Dans le 17^e s.* » ou de rédaction non corrigées qui prouvent qu'il s'agit là d'un travail personnel. Quelle que soit l'origine

scolaire de ces notes, il est indiscutable qu'Angéline y apporte un soin et un intérêt tout particuliers qui démontrent la vivacité de son esprit et sa curiosité. Qu'il s'agisse d'étymologie, d'histoire, de composition chimique, de culture agricole, etc., tout est bon à apprendre et à comprendre. Le résultat de cette instruction est patent : dès cet âge la jeune fille s'exprime par écrit avec aisance et son orthographe est impeccable. Et bientôt elle se met à composer des poèmes. Dans la famille, elle tient le rôle d'écrivain public et on lui reconnaît le don de rimer.

Vers la fin des années 1850, Angéline devait avoir entre 12 et 14 ans, Albert emmena sa famille à Londres. C'était une promesse de longue date (1851) qu'il avait faite à sa femme lors de sa visite à la première Exposition universelle tenue à Londres. Il en avait gardé un souvenir si marquant qu'il voulait faire partager à sa femme son admiration pour Londres. Celle-ci ne se déplaçant pas sans ses acolytes, Zélia et Angéline sont de la fête. La grand-mère ne pouvant ignorer le moindre détail de la vie de sa fille, Angéline fait la chronique, dont ne nous est conservé que le premier envoi. Elle y décrit avec humour le faux départ de la famille Fenouillard pour l'Angleterre et y ajoute un rien de précieux qui, mêlé à un langage plus familier comme "rembarrée" ou "caser", date agréablement.

Dimanche 22

Ma chère bonne-maman

Tandis que tu nous crois déjà en Angleterre nous sommes à Dieppe et je t'écris de Puy où nous venons de faire une jolie promenade.

Mère a été prise hier en wagon de son mal de terre qui comme tu le sais a quelque analogie avec le mal de mer aussi avons-nous renoncé à nous embarquer bien qu'il fit un temps superbe. Aujourd'hui l'Océan est encore plus calme aussi augurons-nous bien de notre traversée de demain.

Du reste nous avons mal débuté dans nos rapports avec les Anglais. Mère ayant voulu empêcher de monter dans notre compartiment¹ trois de ces nobles étrangers a été fort rembarrée par une jeune miss.

Ces invectives continuèrent sans doute entre elle et ses compatriotes mais, ayant sorti de nos sacs dictionnaire et guide anglais, on crut sans doute que nous connaissions à fond cette langue et les conversations cessèrent pour faire place à un silence anglo-français.

¹ La porte de chaque compartiment donnait directement sur le quai.

Arrivés à Dieppe nous avons eu beaucoup de peine à trouver à nous caser à cause des courses qui ont lieu aujourd'hui aussi votons-nous à l'unanimité des remerciements à mon oncle qui nous a indiqué un hôtel où nous nous étions rendus en arrivant et où l'on s'est décidé à nous recevoir pour deux jours ce que le Maître d'hôtel ainsi que ses confrères n'avait pas voulu faire d'abord.

J'envoie à l'Océan devant lequel nous sommes assis de bons baisers pour toi et mon oncle afin que la légère brise qui souffle de Nord-Ouest vous les porte à Paris.

Ta petite-fille respectueuse

Angéline

La ponctuation manque un peu mais le style est coulant, la verve aiguillée. La sacro-sainte Mère se fait deux fois écornifler en tout respect et intime affection. Un rien d'emphase habille la Manche du nom d'Océan et gonfle un peu le différent franco-britannique au rang d'incident diplomatique avec "invectives". À en juger par l'écriture très retenue et la disposition, l'auteur est en pleine adolescence, quand on apprend à dominer ses muscles et commence à soigner ses façons. Sauf les baisers confiés à la brise de N.-O., il n'y a plus rien d'enfantin. Nous avons affaire à un témoin qui relate objectivement les faits vécus sans se mettre une seule fois en avant. Le retour d'Angleterre va nous faire apparaître un autre personnage :

Chère bonne-maman,

Nous espérons qu'Augustine serait arrivée ici hier soir et nous commençons à croire que tu n'as pas reçu le petit mot où je te disais notre heureux débarquement après une assez mauvaise traversée. Il me semble que recevant communication de notre lettre à 8 h 1/2 du matin notre camériste aurait fort bien pu prendre le train de midi à la gare St Lazare, cela l'aurait amenée à Motteville à 6 h et elle y aurait trouvé la voiture de Venles où elle serait arrivée à 10 h du soir. (...) Mais je n'ai pas voulu chère bonne-maman attendre cette heure, qui est celle de la poste, pour te rassurer sur notre compte si tu n'as pas reçu mon griffonnage et pour te prier d'être assez bonne pour nous envoyer au plus tôt notre cuisinière si elle n'est pas déjà en route. Nous sommes tous un peu fatigués de notre beau voyage et il nous tarde comme tu dois bien le penser d'être débarrassés des soins du ménage. (...)

Nous espérons bientôt de tes nouvelles et nous y répondrons promptement. (...) Pardon, chère bonne-maman de t'écrire encore au crayon mais nous n'avons pas encore d'encre dans notre châtelet, reçois mille tendresses de nous tous et spécialement de

ta petite fille respectueuse

Angéline

J'espère que si Augustine est partie elle n'a pas oublié de prendre son billet pour Motteville ligne du Havre et de suite la correspondance pour Venles, qui se délivre au bureau du chemin de fer.

On sent derrière ce message la volonté impatiente de Laure ; l'incohérence du post-scriptum (pourquoi répéter des instructions si la destinataire est partie ?) indique le climat de caprices auquel sont soumis les autres membres de la famille. Si le contenu est donc bien d'une Laure excédée par l'absence inexcusable de son personnel, le style, quoique contraint, est bien d'Angéline. Chargée tôt de responsabilités par une mère-enfant elle vieillit trop vite et sa fraîcheur se voile d'une attitude empruntée aux adultes. On peut s'étonner que ce rôle ne soit pas dévolu à l'aînée. En fait, Zélia, dont le violon d'Ingres est la peinture et qui reconnaît à sa sœur des « *talents d'écriture* », vit principalement en symbiose avec sa mère, dont elle accomplit à longueur de jour les quatre volontés ; disons-le, elle ne brille pas excessivement par l'agilité de son esprit. (On aura remarqué en outre qu'en ces temps de pléthore de personnel domestique, il fallait avoir des moyens limités pour faire cumuler sur la même tête les rôles de camériste et de cuisinière.)

En septembre 1863, Angéline a 19 ans et la famille a décidé de passer ses vacances à Ourscamp, petit hameau arrosé par l'Oise et son canal, en bordure de la forêt d'Ourscamps-Carlepont (extension de la forêt de Compiègne).¹ Il semble qu'Albert ait choisi cette villégiature pour sa famille dans un rayon restreint autour de Paris pour s'éloigner le moins possible de ses nombreux travaux.

Enjouée et autoritaire, la lettre qui suit donne bien à la fois une instantanée de la vie de la famille Lenoir et une esquisse du caractère de la grande adolescente qu'est devenue Angéline.

« *Chère bonne-maman*

Je m'empresse de te dire que nous sommes arrivés hier à Ourscamp à bon port ; au moment de notre départ nous avons cru un instant que nous ne pourrions pas arriver à l'heure car toutes les places de la rue de Condé, de la place St Sulpice et les remises étaient dépourvues de voitures enfin père a fini par en découvrir une et nous sommes arrivés à la gare du Nord 10 minutes seulement avant le départ du train, tu vois que c'était juste.

¹ Il y a à Ourscamp une abbaye qui avait autrefois une maison parisienne dans la rue François-Miron. Cette maison est devenue le siège de l'Association "Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique". Outre ses colombages, elle a ceci de remarquable qu'elle possède un cellier gothique en sous-sol avec puits. (Se visite.)

Le temps paraît se mettre décidément au beau et j'espère que tu vas en profiter pour faire de longues séances au Luxembourg, en travaillant à ta tapisserie.

Zélia a déjà commencé un dessin hier en arrivant et compte faire demain une étude à l'huile, bien entendu elle te montrera tout cela à notre retour.¹

Nous attendons avec impatience une lettre de toi et j'espère que tu ne nous la feras pas désirer longtemps, car maintenant tu te lèves plus tôt et la journée est assez longue pour que tu trouves le temps de nous écrire quelques mots.

Maman me charge de te recommander de ne pas te tourmenter de ces riens qui te tracassent souvent ; elle se joint à moi pour te dire de nous écrire bientôt.

Je te quitte chère bonne maman car nous allons partir pour la messe, (je présume que tu y auras été aussi, tu nous le diras n'est-ce pas ?)

Je t'embrasse comme je t'aime et mère, père, Zélia et Alfred se joignent à moi.

Ta petite fille

Angéline

Si par hasard tu avais égaré notre adresse la voici... »

Le ton dominateur de cette petite jeune fille pour sa grand-mère, qui a 50 ans de plus qu'elle, pourrait choquer si on ne connaissait pas la mécanique familiale Pasté où les intimités se mélangent quasi quotidiennement dans une atmosphère étouffante d'affection irréprensible. Angélique (Desbois-Pasté) n'écrivait-elle pas trente ans auparavant à sa fille Flore, jeune mère : « *C'est toujours avec peine que je m'éloigne de toi, ma bien bonne et chère amie (...)* En arrivant on m'a remis ta lettre que j'ai lue avec une vive émotion. Chasse, chasse de ta jolie tête toutes les idées tristes qui peuvent t'affecter (les brutalités ou l'alcoolisme de Rey ?) *tu sais combien tu es aimée et chérie de toute la famille C'est une grande consolation.* » Lettres, visites, repas en commun, le lien ne se desserre jamais et chacun sait tout de chacun. Aussi quand Angéline prend la plume, ce qui semble être devenu naturellement sa charge, elle s'exprime en son nom et au nom de tous ceux qui n'écrivent pas, en particulier au nom de sa mère qui a une sainte flemme de rédiger des lettres mais sait très bien imposer les thèmes à traiter.

Le passage sur la messe est assez significatif. Il est probable que Floréal Pasté, en 1794, n'a pas été baptisée et que ses parents ont accueilli avec

¹ On tenait en haute estime les œuvres d'Adélaïde Binart-Lenoir, la grand-mère paternelle des deux jeunes filles, morte en 1832 du choléra (donc avant leurs naissances). Si Zélia avait de vrais dons, on sait de qui elle les tenait.

satisfaction la délivrance de toute obligation religieuse apportée par la Révolution. Mais, sous le deuxième Empire, l'obligation religieuse est devenue dans la bonne bourgeoisie une contrainte sociale. Angéline veille au grain, comme si elle savait que son père, avec le Ministère, l'Institut, l'École et ses ouvrages, avait besoin d'une respectabilité bien-pensante.

Nouvelle petite lettre à cette même Floréal, qui, tout en étant la contemporaine d'Albert et sa sœur aînée de substitution, provoque le respect par sa qualité de grand-mère. Cette lettre est écrite à Veules-les-Roses, village de bord de mer, entre Dieppe et Fécamp, où les Lenoir ont pris leurs habitudes à cette époque. Un peu plus tard ils auront une résidence estivale au hameau des "Petites dalles", situé au nord de Veules.

« Ma chère bonne-maman,

Encore deux jours et nous serons tous revenus. Nous quittons Veules Mardi matin, la voiture est retenue et nous conduira à Dieppe où nous dînerons et prendrons le train de marée qui arrive à Paris vers 11 heures. Cela t'évitera donc chère bonne-maman de nous faire préparer à dîner, seulement cela reculera de quelques heures le plaisir de te revoir. Augustine arrivera vers 7 heures et je vais encore te demander un petit service... ce sera le dernier. Ce serait de faire mettre le pot-au-feu Lundi ou Mardi et d'avoir la bonté de nous faire porter du bouillon à la maison afin de nous réconforter en arrivant, car nous aurons dîné de très bonne heure.

Mère est presque complètement rétablie de son indisposition, moi aussi, mais maintenant c'est au tour de Zélia. Ce sont de véritables promenades qui peuvent bien s'appeler ainsi puisque l'endroit est au fond du jardin. Du reste nous avons vu dans le journal (qu'une fort aimable voisine nous prête) que ce genre de maladie était à l'ordre du jour.¹

Voilà le temps des études et des croquis à peu près passé, demain il va falloir songer aux malles et à réemballer aussi les costumes de bains qui nous ont peu servi cette saison. Zélia pense faire ce soir un beau coucher de soleil s'il s'en présente un... le temps est très beau. Quant à moi chère bonne maman, j'ai serré mes pinceaux, après avoir essayé et réussi un assez joli barbouillage. Du reste, entre nous, je te dirai que si je ne rapporte pas de chefs-d'œuvre la faute n'est pas à moi mais à ma chère sœur qui d'abord me prive de ses bons conseils puis qui ne me donne que ses vieilles brosses et couleurs à user ! Et mon oncle qui s'étonne qu'elle se paye de fins coloris...

¹ Le contrôle de l'hygiène public n'existant pas, un commerçant a dû liquider un stock avarié, contaminant les habitants de la région.

Je te quitte, chère bonne-maman, on m'attend pour une promenade au bord de la mer... Je te dis avec bonheur à Mercredi et t'embrasse bien tendrement pour tous ta petite fille respectueuse

Angéline

Mille amitiés à mon oncle.

Nous avons reçu une lettre de Marie de Courcy à laquelle j'avais écrit il y a une quinzaine. Je ne t'en remercie pas moins des nouvelles que tu nous en as données. »

Comment ne pas citer tout du long cette délicieuse prose d'enfant mûr ? Certes, Angéline fait encore les commissions de sa mère, mais elle est certainement persuadée elle-même du réconfort qu'apportera le bouillon qu'elle commande, sans voir l'incohérence entre "éviter de faire à dîner" et "mettre le pot au feu et en faire porter le bouillon".

Quelle difficulté on devine pour cette fille d'être si fort sous l'empire d'une mère envahissante, qu'on ne peut contrarier, et d'avoir en même temps un caractère si personnel et tous les dons pour le mettre en valeur ! C'est dans cette opposition entre dépendance et indépendance que se construit et se fragilise la personnalité d'Angéline. La résignation aux volontés accaparantes de Laure n'abat pas sa propre volonté et, par exemple, l'obligation qui lui est faite, un jour sur deux en alternance avec Zélia, de coiffer l'abondante chevelure maternelle n'est pas vécue comme un acte de soumission aveugle mais comme un geste d'amour. Les fréquentes migraines de la mère (qui sont parfois si légères qu'elles servent plutôt de mises en scène pour se faire plaindre) ne perturbent pas la fille qui les accepte comme des événements aussi naturels que la pluie. Elle en parle d'ailleurs sur le ton que l'on prend pour évoquer le temps qu'il fait.

2. – Alfred à Boulogne-sur-mer

Les demoiselles Fenouillard continuent à entourer et servir leur envahissante génitrice sans que la rumeur de leur vie ne vienne troubler les eaux de nos mémoires. Nous sommes en 1869, Angéline a 25 ans et Zélia deux ans de plus. Manifestement, Laure prend un égoïste plaisir à retrouver chaque jour à son dévouement ses deux quasi-jumelles, parfaitement interchangeables, qui lui procurent en tout état de cause le confort affectif et matériel qu'elle exige. Elle ne les a pas vu grandir car elles participent depuis leur enfance à cet être triple dont elle est le noyau et l'enveloppe. Certains jament sur l'âge des demoiselles qui vont laisser faner la fleur de leur beauté et perdre dans les tisanes et les soins domestiques l'attrait de leur jeunesse. Laure n'en a cure. Entre ses migraines et

Jean-Luc Froissart

*Alexandre, Albert et Angéline
Lenoir
Une dynastie en A majeur
(1761–1891)*

On vend chez l'auteur

En page de couverture, on reconnaît, de gauche à droite : Catherine Adam par Duplessis, Alexandre Lenoir par Bouliard, Adélaïde Binart par Bouliard, Alexandre Lenoir par Delafontaine, Adélaïde Binart par Delafontaine, Alexandre Lenoir par Delafontaine ; Constance Mayer par Prud'bon, Zélia Lenoir par Delafontaine, Alexandre et Clodomir Lenoir par Le Prince Crespy, Zélia Lenoir par Binart, Floréal Pasté par Binart, Albert Lenoir par Binart ; Laure Rey jeune, Laure Rey âgée, Albert Lenoir, Angéline Lenoir, Charles-Armant Chardon, Angéline Lenoir, Albert Lenoir âgé, Berthe Chardon enfant, Berthe Chardon adulte, Suzanne Chardon enfant, Suzanne Chardon adulte, Jean-Luc Froissart.

Les droits de reproduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, sont réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des § 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « *copies ou reproductions réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective* » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration « *toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayant cause, est illicite* » (§ 1 de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

EAN : 978295228363

Mise en pages et édition : Pascal Froissart

Premier tirage : 100 exemplaires sur papier.

Diffusion électronique à la demande

Ouvrage original déposé à la Société des gens de lettres
et à la Bibliothèque nationale de France

© octobre 2012. ISBN : 978-2-9522836

Table des matières

Prologue

I. Alexandre Lenoir (1761 – 1839)

1. – Le personnage et sa famille.....	1
2. – Le dépôt des Petits-Augustins.....	12
3. – Les casseurs et les escrocs.....	16
4. – Les acquisitions.....	20
5. – Musée d'art et d'histoire.....	23
6. – Les lubies de Lenoir.....	27
7. – La Saint-Alexandre.....	31
8. – Aux frontières du vrai.....	37
9. – Le hallali.....	42
10. – La dévastation.....	49
11. – Ses mérites.....	53
Épilogue. Abélard et Héloïse.....	56

I bis. Constance Mayer La Martinière (1774 – 1821)..... 67

II. Albert Lenoir (1801 – 1891)

1. – Jeunesse. École des beaux-arts. Palladio. Italie.....	79
2. – Cluny. Comité des Monuments historiques.....	86
3. – La <i>Statistique monumentale de Paris</i> . L'Orient.....	91
4. – Cluny. Mort d'Alexandre. Société centrale des architectes. Mariage.....	98
5. – Cluny devient musée. Naissance d'Angéline. Palais de Julien.....	105
6. – Histoire de l'architecture monastique. Autres écrits et médaillles.....	111
7. – Exposition universelle de Londres. Haussmann. Viollet-le-Duc.....	116
8. – L'Exposition. Tombeau de Napoléon. Henszlmann. Palais de famille. Arrêt de la <i>Statistique monumentale de Paris</i>	122
9. – Plombières. Cavour. <i>Statistique monumentale de Paris</i> et Henszlmann. Les escaliers du Palais de Justice.....	130
10. – Chevreul. Duruy. Nieuwerkerke. Guillaume.....	136
11. – Le Secrétaire à l'œuvre. Conseil en archéologie. Vitré. Publication de la <i>Statistique monumentale de Paris</i>	143

12. – Professeur titulaire. Académicien. Officier de la Légion d'honneur. Mérimée. Guerre et Commune. Basilique de Montmartre. Mariage de ses filles	149
13. – Boeswillwald. Cénotaphe de La Moricière. Courajod	157
14. – Religion. Les Amis des monuments parisiens. Mort et obsèques	162
Angéline Lenoir (1844 – 1877)	
1. – Née gracieuse	171
2. – Alfred à Boulogne-sur-mer	184
3. – Guerre et Commune	189
4. – Les Versaillais châtient Paris	203
5. – Vacances en famille en 1873	212
6. – Angéline Chardon	223
7. – Mère et phthisique	238
8. – Eaux-Bonnes	247
9. – Malgré les Pyrénées	255
10. – Dolente défunte	258
Épilogue	265
Sources	
Sur Alexandre Lenoir	268
Sources supplémentaires	268
Sur Héloïse et Abélard	269
Sur Albert Lenoir	269
Annexes	
1785. Lettre d'Angélique Quillau, fille de libraires, grand-mère d'Aurore Floréal, à Louis-François Desbois, avocat, son mari (citation pour le seul plaisir d'une prose affectueuse et sans fard)	270
1850. Lettre d'Eugène Viollet-le-Duc à Albert Lenoir	271
1851. Lettres d'Albert Lenoir à son épouse à propos de l'Exposition universelle de Londres	272
1855. Lettre de Clodomir à Albert au sujet d'un héritage douteux	276
1858. Lettre d'Albert à sa femme écrite de Plombières où l'Empereur le reçut	278
Catalogues et additifs du Musée des monuments français, par Alexandre Lenoir	280
Liste chronologique des œuvres et dates-clés d'Albert Lenoir	284
Généalogie de la famille Lenoir	288
Index nominum	290
Hors texte	
Planches	